

Bureau du député Gord Brown

Rapport officiel sur la réforme électorale

Leeds—Grenville—Thousand Islands et Rideau Lakes

Document présenté le mercredi 12 octobre 2016

Table des matières

<i>MATIÈRE</i>	<i>PAGE</i>
Lettre d'introduction du député Gord Brown	2
Aperçu du contenu du dépliant sur la réforme électorale	3
Résultats de la consultation : référendum	4
Résultats de la consultation : système électoral préféré	5
Commentaires directs des électeurs	6-7
Commentaires généraux des électeurs	8
Analyse	9

Bureau du député Gord Brown

Leeds – Grenville – Thousand Islands et Rideau Lakes

Au Comité spécial sur la réforme électorale,

Permettez-moi de vous remercier de donner à mes électeurs l'occasion de faire entendre leur point de vue à propos de cet important enjeu. Ma circonscription de Leeds–Grenville–Thousand Islands et Rideau Lakes est vaste et se compose d'électeurs très mobilisés. Heureusement, ces derniers étaient bien disposés à exprimer leur opinion sur le processus de la réforme électorale durant notre séance de consultation, ce qu'ils ont fait par courriel, par la poste et au moyen du formulaire de sondage qu'ils ont rempli.

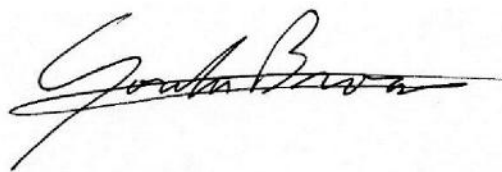
Pour en arriver au taux de réponse le plus élevé possible, nous avons diffusé un communiqué et fait de la publicité dans plusieurs journaux quotidiens et hebdomadaires de la région, lesquels sont parvenus à chaque boîte aux lettres de la circonscription; nous avons invité nos électeurs à faire de la recherche sur cet enjeu et à y réagir par écrit. Dans un bulletin que je leur ai envoyé (le 1^{er} septembre), il y avait une explication exhaustive de la réforme électorale, une liste et une description des systèmes électoraux potentiels, huit questions proposées auxquelles réfléchir, de même qu'un questionnaire et une section de commentaires à retourner à notre bureau. Le bulletin en question figure également dans mon site Web.

La tenue d'une réunion de type assemblée générale dans une circonscription où la densité de population est si faible aurait exigé de nos électeurs des déplacements exagérés : ces derniers auraient été nombreux à ne pouvoir y participer en raison de conflits d'horaire. De plus, une assemblée générale n'aurait favorisé la représentation que d'un segment restreint de citoyens, tandis que la grande majorité d'entre eux n'auraient pu faire valoir leur point de vue à cause de circonstances qui auraient échappé à leur volonté. À mes yeux, il importe que tous mes électeurs aient la possibilité équitable de faire connaître leur opinion, d'où la raison pour laquelle j'ai choisi de les renseigner sur l'enjeu de la réforme électorale au moyen du bulletin et des journaux locaux.

Le présent rapport comporte les résultats, dont le sentiment des électeurs quant à la possibilité d'un référendum, leur opinion ayant trait aux obstacles au vote, de même que leur opinion quant à la perspective d'instaurer le vote obligatoire.

N'hésitez pas à demander des éclaircissements supplémentaires, au besoin. Je serai heureux de vous présenter les formulaires remplis et lettres des électeurs si vous croyez que ces éléments vous aideront à mieux saisir le point de vue des électeurs de Leeds–Grenville–Thousand Islands et Rideau Lakes.

Cordialement,



Gord Brown

Député

Leeds–Grenville–Thousand Islands et Rideau Lakes

Contenu du bulletin sur la réforme électorale

Voici un aperçu du contenu du bulletin sur la réforme électorale envoyé aux électeurs de Leeds–Grenville–Thousand Islands et Rideau Lakes. S’il vous faut de plus amples renseignements ou un exemplaire de ce bulletin, n’hésitez pas à joindre le personnel de mon bureau pour prendre des dispositions en ce sens.

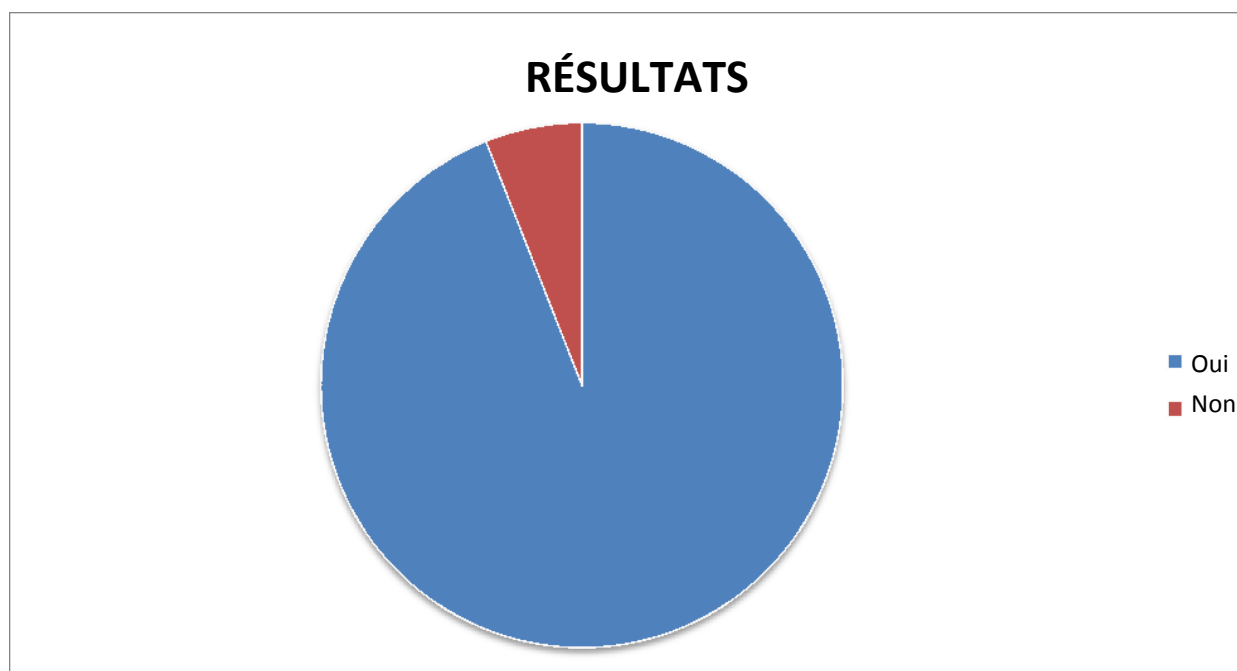
Contenu du bulletin :

- Un court article dans lequel il est expliqué pourquoi la réforme électorale est devenue récemment un enjeu au Canada, et certaines des retombées potentielles s’y rapportant (p. 1).
- Les lignes directrices des présentations écrites (p. 1).
- Une recension équilibrée des arguments pour et contre l’éventualité d’un référendum, y compris des citations des deux camps (p. 2).
- L’échéancier du processus de la réforme électorale (p. 3).
- Une synthèse informative de chacun des systèmes électoraux proposés (p. 4).
- Des « questions importantes auxquelles réfléchir » à propos de la démocratie (4 questions), des obstacles au vote (2 questions), et du gouvernement (2 questions) (p. 4).
- Un sondage sur l’éventualité d’un référendum, assorti d’une section où nos électeurs pouvaient rédiger leurs commentaires (p. 3-4).

Résultats de la consultation et graphiques

Question : Avant de changer le mode d'élection de nos députés, le gouvernement devrait-il tenir un référendum pour obtenir l'approbation des Canadiens?

Réponse	Nombre d'électeurs	Pourcentage du total des réponses
Oui , nous devrions tenir un référendum.	1 400	94 %
Non , nous ne devrions pas tenir un référendum.	96	6,4 %



Remarque importante :

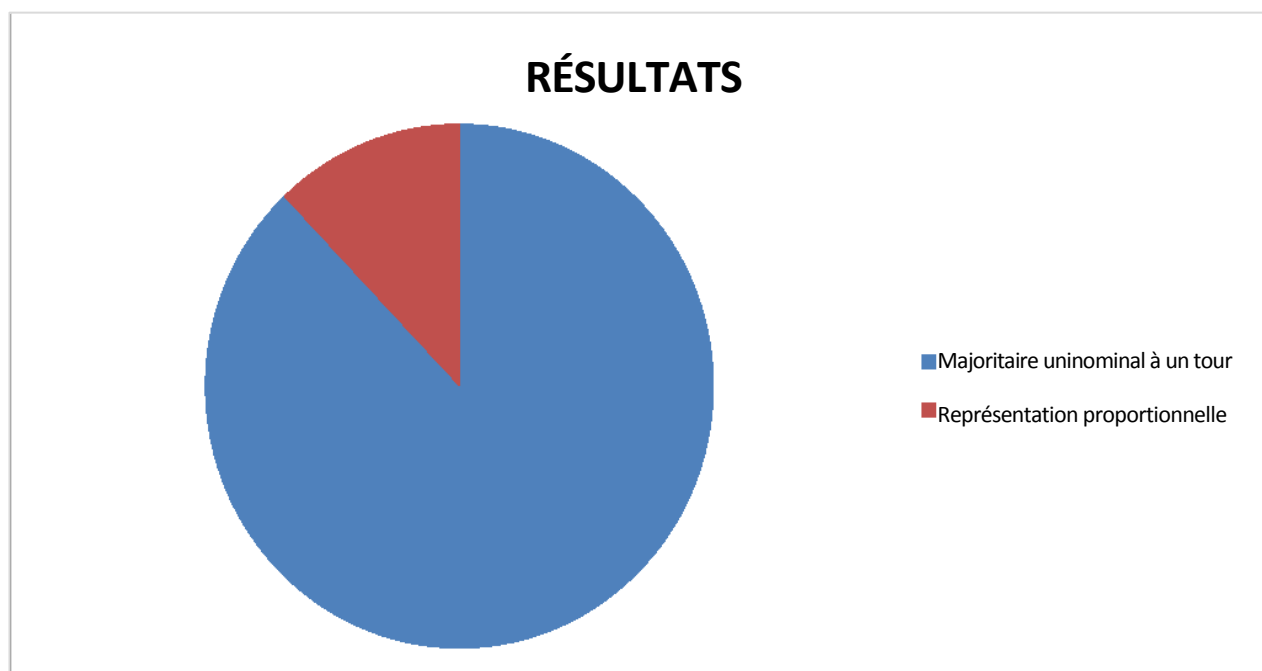
Bien que de nombreux électeurs en faveur d'un référendum aient privilégié le système majoritaire uninominal à un tour, certains ont également indiqué qu'ils privilégiaient la réforme électorale, mais que le référendum était à leur sens le seul moyen équitable auquel recourir dans une société démocratique.

- Voilà qui montre que la population canadienne, au-delà de ses orientations politiques, cherche à se prononcer au sujet de notre système électoral. Tant les tenants de la réforme électorale que les opposants à celle-ci ont affirmé qu'il y aurait violation des droits démocratiques si le gouvernement décidait d'aller de l'avant avec cette réforme sans d'abord consulter la population au moyen d'un référendum.

Résultats de la consultation et graphiques

Certains électeurs ont formulé des demandes particulières relativement au système dont ils souhaitent voir la mise en œuvre au Canada : celles-ci figuraient dans la section « commentaires » de notre sondage. Dans l'ensemble, les demandes les plus nombreuses avaient trait au maintien du système majoritaire uninominal à un tour; cependant, la représentation proportionnelle a également suscité plusieurs demandes, que nous avons également fait parvenir en grand nombre directement au Comité. Il y a eu également une demande en faveur du système de représentation proportionnelle mixte, ce qui constitue un nombre trop faible pour être compilé dans le graphique.

Système demandé	Nombre de demandes	Pourcentage du total des réponses
Majoritaire uninominal à un tour (conserver le système actuel)	166	87,8 %
Représentation proportionnelle	23	12,1 %



Remarques importantes :

- Les tenants du système majoritaire uninominal à un tour ont souvent évoqué le fait que celui-ci donne depuis longtemps des gouvernements forts, stables et efficaces. Ils ont également relevé que le Canada compte parmi les régimes démocratiques les plus respectés dans le monde et qu'il n'y a pas lieu d'apporter des changements draconiens.
- Quant aux tenants de la représentation proportionnelle, ils ont manifesté la volonté d'en arriver à un décompte plus significatif des votes, selon eux.

Commentaires directs des électeurs

J'ai répertorié ci-après plusieurs commentaires présentés par les électeurs, dans lesquels figurent leurs sentiments quant à l'enjeu de la réforme électorale. Le nombre de commentaires appartenant à chaque camp est directement proportionnel au nombre de votes enregistrés pour l'option donnée.

« Un changement à la façon dont nous votons comportera certainement des retombées fondamentales sur le mode de vie au Canada. Par conséquent, il importe de consulter par référendum la population que nous formons afin que chaque Canadien ait l'occasion d'exprimer son opinion ».

— *Joan et Mark Lahey*

« Nous devons tenir un référendum pour obtenir le point de vue de tous les Canadiens avant de changer notre mode de scrutin. De fait, le mode de scrutin que nous avons actuellement nous a bien servi. »

— *Frances M. Pike*

« Les autres options quant au mode de scrutin seront très complexes... voire trop, en réalité, pour attendre des citoyens qu'ils prennent le temps d'en analyser les conséquences. Il appartient à nos députés d'exécuter ce travail. Je ne favorise donc pas la tenue d'un référendum, mais les députés doivent avoir la liberté de prendre leur propre décision à ce chapitre et de la justifier, au-delà de la discipline de parti. »

— *Robert A. Millar*

« Le système majoritaire uninominal à un tour nous sert bien depuis 150 ans. Si ce système fonctionne bien, pourquoi le remplacer? »

— *James et Diane Gursby*

« Laissons la population du Canada, notre merveilleux pays, se prononcer sur la façon dont les décisions sont prises. »

— *William et Margaret Harper*

« Seule la population doit être en mesure de modifier le système électoral. C'est à la population et non au gouvernement que ce système appartient. »

— *Gary Gallinger et Elizabeth McLean*

Commentaires directs des électeurs

« Le gouvernement libéral n'a pas le droit de modifier le mode de scrutin des Canadiens sans demander aux Canadiens s'ils souhaitent une modification. Le Canada est une démocratie! »

— *Dwain et Cathy Earl*

« Pourquoi envisagerions-nous d'adopter un autre mode de scrutin lorsque celui dont nous nous servons déjà est le meilleur qui existe? »

— *Katie Stevenson*

« Il n'appartient pas au parti élu de statuer sur quelque chose d'aussi fondamental que la façon dont nous choisissons nos élus et la façon dont nous l'avons fait au cours de notre histoire. C'est à la population canadienne de décider plutôt qu'à ceux au pouvoir, dont les intérêts risquent d'influer sur leurs décisions. Le Canada est une démocratie; nous ne vivons pas dans une dictature où les dirigeants décident du fonctionnement du gouvernement. »

— *Kerry et Mariela Lamont*

« Les gouvernements n'ont pas le droit de modifier la façon dont nous élisons nos députés... ils sont élus pour servir. »

— *Craig F. Windsor*

« La tenue d'un référendum est essentielle lorsque vient le temps d'apporter un changement fondamental à la façon dont, et par qui, nous sommes gouvernés. La décision appartient à la population en général plutôt qu'aux seuls députés qui peuvent nourrir des intérêts particuliers à ce chapitre. »

— *Maureen Copeland-Gross*

« Contrairement à ce que les libéraux peuvent penser, ils n'ont pas obtenu le mandat de procéder à une réforme électorale ni d'imposer celle-ci. Leur mandat consiste à former un gouvernement. Bien que certaines de leurs politiques puissent obtenir l'assentiment des 40 % d'électeurs, il est possible que leur point de vue soit partagé ou non par la majorité de la population. »

— *Ruth et Neil Plant*

Commentaires généraux des électeurs

À propos des obstacles au vote :

De nombreux électeurs ont évoqué le désenchantement face au système gouvernemental comme raison pour laquelle certains particuliers peuvent s'abstenir de voter, que ce soit par manque d'intérêt ou en guise de protestation face au système dans l'ensemble. Voici quelques-unes des préoccupations répandues :

— Une antipathie à l'égard des députés qui votent selon la ligne de parti plutôt qu'en fonction de la volonté de leurs électeurs.

- Le député devrait représenter les électeurs en premier lieu, puis son parti en deuxième lieu.

— Un manque de *formation* quant au mode de fonctionnement de notre système gouvernemental.

- Les gens ne comprennent pas suffisamment bien les enjeux pour voter de façon éclairée.

— Un manque de *transparence* en ce qui touche les sommes dépensées (comment et par qui).

- Trop de scandales liés aux dépenses et trop de dépenses excédentaires superflues.

— Le gouvernement exerce un contrôle trop important sur la population.

- La promotion par le gouvernement d'enjeux impopulaires au moyen du mandat qu'il a obtenu est considérée comme une mesure antidémocratique.

À propos du vote obligatoire :

Quelques électeurs ont mentionné qu'ils souhaitaient l'instauration du vote obligatoire, mais ce thème n'était pas fréquemment évoqué dans les réponses reçues. Il convient cependant de souligner que les électeurs qui *demandaient* la tenue du vote obligatoire avaient également tendance à exiger souvent une *formation accrue* des électeurs pour que ces derniers connaissent les enjeux en cause avant d'aller voter.

Analyse

Bien que la réforme électorale suscite une vaste gamme d'opinions, les électeurs de ma circonscription de Leeds–Grenville–Thousand Islands et Rideau Lakes tiennent manifestement à faire connaître leur point de vue au moyen d'un référendum national. Tel est le choix des électeurs, toutes allégeances politiques confondues, notamment celui d'un grand nombre d'électeurs qui ont affirmé dans le sondage ne pas m'appuyer sur le plan politique, et celui d'autres électeurs qui, à ma connaissance, sont d'une autre allégeance politique que la mienne.

Nombreux sont ceux qui ont relevé l'hypocrisie du gouvernement : celui-ci prétend que notre système démocratique a créé de fausses majorités, mais il se sert ensuite d'une majorité de ce type pour imposer des changements à la population. Ce thème était récurrent dans les réponses obtenues. Je suis persuadé que l'ensemble de la population canadienne a également décelé cet état de choses.

Maintenant, si nous tenons véritablement à concrétiser la volonté des Canadiens, nous devons éviter de traiter nos citoyens avec condescendance en prétendant que ces derniers sont incapables de prendre des décisions les concernant. Pareille infantilisation n'est pas digne d'un gouvernement qui représente une population parmi les mieux scolarisées au monde... cette même population qui a voté pour nous en octobre 2015.

En ce moment, il n'importe pas tant de savoir en *quoi* le système auquel recourir doit consister que de déterminer *qui* doit prendre la décision à ce chapitre. Dans une démocratie comme la nôtre, c'est la volonté de la population qui doit primer sur la volonté du gouvernement (fût-il élu démocratiquement). Un référendum (dans lequel toutes les options viables sont prises en compte) constitue le seul moyen de faire respecter notre démocratie d'une façon significative.

La population canadienne a révélé à maintes reprises qu'elle est capable de prendre des décisions la concernant : pourquoi ne pas lui en donner de nouveau l'occasion?

Gord Brown

Député

Leeds–Grenville–Thousand Islands et Rideau Lakes